



ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR KENT-SUD
1027 rue Shédiac, Moncton, NB E1A 7B6
hmkentsud@gmail.com

Code sportif de Hockey Nouveau-Brunswick

Entraîneurs
CONTRAT et LIGNES DIRECTRICES

En notre qualité d'entraîneurs au sein de Hockey Nouveau-Brunswick, notre première responsabilité est de s'assurer que les joueurs se développent, améliorent leurs habiletés de hockey et de patinage, jouent selon les règles, travaillent fort, contribuent à l'esprit d'équipe et s'amusent, mais surtout, apprennent à respecter leurs coéquipiers, les entraîneurs, leurs adversaires, les officiels et les décisions prises par ces derniers, et le jeu du hockey. La SÉCURITÉ et le RESPECT nous tiennent lieu d'objectifs.

En notre qualité d'entraîneurs, nous acceptons de nous conformer aux lignes directrices suivantes :

1. Nous encouragerons activement les concepts du Code sportif et y prêterons notre appui : Respect des règles; Respect des adversaires; Respect des officiels et de leurs décisions; Participation équitable de tous; Maîtrise de soi en tout temps.
2. Nous veillerons à l'organisation et à la préparation de toutes les séances d'entraînements et de tous les matchs de manière à rentabiliser et à optimiser le temps de glace prévu.
3. Nous nous garderons de critiquer ouvertement les joueurs de notre équipe et des équipes adverses, les officiels et les autres entraîneurs.

4. Nous traiterons tous les joueurs équitablement et ferons preuve de respect à leur endroit; nous veillerons à ce que tous les joueurs bénéficient d'un temps de glace équitable tout au long de la saison.
5. Nous veillerons à la sécurité de tous les joueurs et serons attentifs à leurs besoins.
6. Nous mettrons l'accent sur le respect, le travail d'équipe et le plaisir tout en essayant de susciter l'amour du jeu chez nos joueurs.
7. Nous sommes pleinement conscients que notre système est conçu pour répondre avant tout aux besoins des joueurs et non pour desservir les intérêts des entraîneurs et des parents.
8. Nous nous efforcerons d'apprendre à nos joueurs à travailler avec ardeur pour gagner, mais à ne pas tout sacrifier pour gagner.
9. Nous ferons preuve de respect à l'endroit des autres entraîneurs au sein de notre organisation et travaillerons de concert avec eux pour que les joueurs en bénéficient le plus possible.
10. Nous nous rendrons disponibles pour rencontrer les parents individuellement et discuter de leurs préoccupations.

Il est impératif que les entraîneurs (personnels de banc) se comportent d'une manière appropriée.

Je comprends que le défaut de respecter la politique et le code de conduite exposé ci-dessus pourrait entraîner les conséquences suivantes :

Première infraction : un représentant de l'association demandera à la personne de mettre fin à son comportement inapproprié;

Deuxième infraction : suspension à être déterminé par le bureau de direction;

Troisième infraction : bannissement de toutes activités de l'association.

De plus, je comprends que la violence physique ou les menaces physiques entraîneront une interdiction immédiate et permanente d'assister à toutes les activités de la ligue ou de l'association. Si je ne respecte pas la Politique et le Code de conduite (ou les deux), j'accepte les conséquences de mon comportement et j'accepte de me soumettre aux directives des représentants de l'association, y compris une exclusion permanente de toutes les activités de la ligue.

Signature : _____ *Date :* _____

Nom(en lettres moulées) : _____

Équipe : _____